

ACTIVITÉS EXERCÉES et rubriques ICPE – Société MS RECYCLAGE à VAL D'OINGT			
Nature des activités	Volume des activités	N° de Rubrique	Cls (1)
Transit, regroupement, tri, d'équipements électriques et électroniques mis au rebut	<u>Volume entreposé :</u> $V < 100 \text{ m}^3$	2711-2	NC
Stockage, dépollution de VHU 1) Dans le cas de véhicules terrestres ;	30 VHU non dépollués 600 m ²	2712.1	E
Transit de métaux et déchets de métaux	<u>Surface maximum utilisée :</u> $S = 2.000 \text{ m}^2$ <u>Hauteur max : 4 m bordure sud-ouest, 6 m autres zones</u>	2713	E
Installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux ou de déchets contenant les substances dangereuses mentionnées à l'article R. 511-10 du Code de l'environnement, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2710, 2711, 2712, 2719, 2792 et 2793 La quantité de déchets susceptible d'être présente dans l'installation étant : 1. Supérieure ou égale à 1 t	Batteries : 20 casiers de 1m ³ , soit 20 tonnes	2718-1	A-2
Installation de traitement de déchets non dangereux : presse cisaille à métaux, en extérieur	Au plus 30 t / jour	2791.1	A-2

(1) : Cls. = Classement : A = autorisation, le chiffre 2 = rayon d'affichage, E = enregistrement, DC = déclaration avec contrôle périodique, D = déclaration, NC = non classée